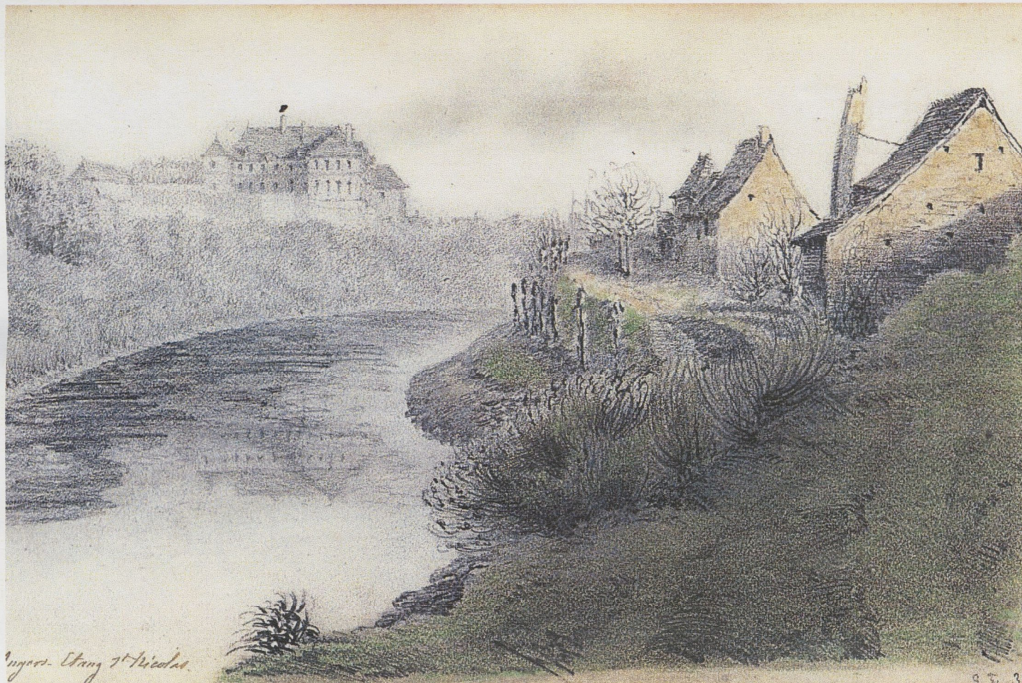


ANGERS

L'étang Saint-Nicolas, site pittoresque

La Ville achète l'étang en 1934. Les achats se poursuivent jusqu'en 1940 pour créer une promenade publique tout autour.



L'étang Saint-Nicolas vers 1840. Pastel et mine de plomb par F. Huvé.

Archives municipales Angers, 3 Fi 346

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

L'étang Saint-Nicolas est dû à L'Foulque Nerra. Avant 1020, sur le plateau surplombant la vallée du Brionneau, petit ruisseau prenant sa source à La Pouëze, le comte d'Anjou installe quelques moines dans une abbaye dédiée à saint Nicolas et leur attribue les terres adjacentes. Il fait élargir le lit du Brionneau, transformé en étang grâce à une jetée pourvue de moulins. Vers 1040, son fils Geoffroy Martel donne l'étang à l'abbaye. Sur les rives s'affairaient pêcheurs, carriers, blanchisseurs, meuniers. L'eau sert à rouir chanvres et lins, à faire tourner les roues de pierre des trois moulins à céréales de la chaussée de Brionneau, à blanchir les toiles, à laver le linge...

Avec le développement de l'horticulture angevine au XIX^e siècle, la terre des rives de l'étang, du côté de Belle-Beille - légère terre de bruyère imprégnée d'oxyde de fer - est très recherchée pour faire bleuir les hortensias. Le schiste a longtemps été exploité, spécialement le schiste esquilleux débité en pieux pour tuteurs et échelas de vigne. De nombreux « trous » subsistent, notamment dans le parc des Carrières qui porte bien son nom.

Le rocher baptisé « Notre-Dame-du-Lac »

Au fil du temps se dessinent plusieurs ensembles sur les rives de l'étang. Un document de 1640 fait apparaître « la Garenne », proche de l'abbaye ; le parc des Carrières vers l'amont, puis celui de la Haye, du nom du prieuré propriétaire de cette partie. Plus tard, le rocher situé en face est baptisé « Notre-Dame-du-Lac ». Un gardien de chèvres y avait trouvé vers 1830 une petite statue de la Vierge, qu'il avait placée dans une niche du rocher. Un oratoire y est élevé en 1931. C'est enfin en aval, pour terminer

la boucle autour de l'étang, le parc dit de Belle-Beille, du nom d'une petite ferme. De ce côté est aménagé en 1876 le stand de tir des casernes angevines, sur 400 mètres de longueur. Ses hauts murs sont toujours visibles.

Un nouveau parc municipal

En 1791, l'étang et les terrains riverains sont vendus comme biens nationaux à différents acquéreurs. Une quinzaine de propriétaires se partagent le site vers 1930. Depuis 1886, la Ville médite de l'acheter. En 1932, elle le classe au rang des sites pittoresques, achète l'étang en 1934, puis le parc de la Garenne en 1936. Les achats se poursuivent jusqu'en 1940 pour créer une promenade publique sur tout le pourtour de l'étang. Après le classement de 1932, on est surpris de voir le projet d'extension d'Angers, déclaré d'utilité publique en 1936, comporter un boulevard de ceinture nord qui enjambe l'étang par un pont pour atteindre la route de Nantes. Boulevard et pont sont encore prévus en 1947, puis abandonnés. Dès 1936, le grand paysagiste René-Édouard André est chargé de

l'aménagement du parc de la Garenne qui est ouvert au public dès l'été 1937. À l'Angévin Louis Germain, directeur du Muséum à Paris, revient l'idée d'y créer un parc animalier. Les derniers grands aménagements concernent l'entrée du parc de la Garenne, rue Saint-Jacques, en 1961. Les ruines des moulins sont supprimées. L'extrémité de l'étang est comblée avec une partie des déblais du chantier de l'usine Bull. L'étang Saint-Nicolas est un merveilleux site où le promeneur peut découvrir des paysages variés : lande sèche à genêts et bruyères, coteaux couverts d'une flore méridionale de chênes verts et de pins, massifs de châtaigniers et de chênes, sapinière créée vers 1950, combes humides peuplées de fougères et pervenches et milieu aquatique.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Un film sur les événements de Mai 1968 à Angers

Christian Rouillard, professeur de réalisation audiovisuelle à l'école des beaux-arts d'Angers (les étudiants disaient plutôt « prof de cinéma »...), a donné aux Archives municipales en avril dernier un film des événements de Mai 1968 à Angers réalisé, avec sa complicité, par son ami André Parlebas. De très rares images : défilé sur les boulevards, place du Ralliement, théâtre transformé en « Maison du peuple », file de voitures aux pompes à essence... Le film a été communiqué aux Archives départementales pour l'exposition « Mai 1968 en Anjou », présentée rue de Frémur : on peut le voir jusqu'au 21 septembre, de même que le documentaire réalisé par Maité Jardin à TV 10 en 1998, dans le cadre de l'émission « Histoires d'Angers » : Le Mai angevin, 30 ans déjà.

« C'est une fraternité »

Pour l'occasion, Marcel Paquereau, ancien secrétaire départemental de la Fédération de l'Éducation nationale ; Christian Rouillard et Joseph Fumet, journaliste au Courrier de l'Ouest, avaient été

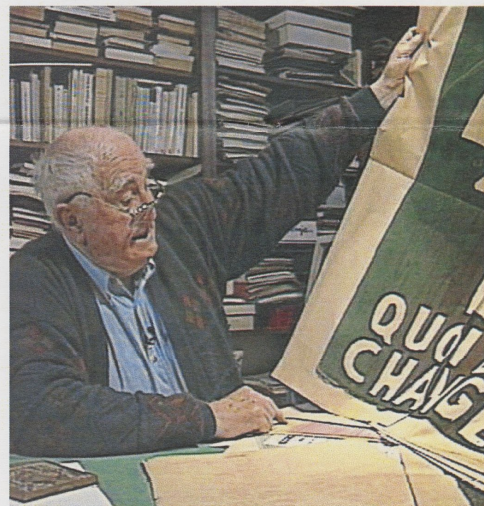
interviewés.

Marcel Paquereau : « Mai 1968, pour moi, c'est du ciel bleu, c'est un temps excellent, c'est une fraternité, une solidarité entre manifestants que je ne connaissais plus depuis un bon bout de temps. [...] Cela a été des heures heureuses. [...] Les organisations syndicales CFDT, paysannes, cégétistes et autres, et l'UNEF aussi, avaient décidé une grande manifestation dans l'Ouest le 8 mai. Donc le Mai angevin commence le 8 mai ».

« Tout le monde a suivi »

Christian Rouillard : « J'avais dix-huit et quelques mois, j'étais étudiant et on a tourné ces quelques images avec un de mes amis, un peu comme ça, on avait une caméra, on était des fous de cinéma tous les deux et puis c'était tellement extraordinaire ce qui se passait qu'on ne pouvait pas faire autrement que de filmer ça ».

Joseph Fumet : « Ça a pris tout le monde, tout le monde a suivi, tout le monde y va [...] Je n'ai pas senti à aucun moment un grand courant porteur d'un avenir construit. C'était un grand dévouement, mais très désordonné ».



Reprise d'une image du documentaire de TV 10. Marcel Paquereau, ancien secrétaire départemental de la Fédération de l'Éducation nationale.

AVANT-APRÈS

Quand la Croix-Verte était une guinguette



Restaurant de la Croix-Verte, chemin des Champs-Saint-Martin, vers 1910 (Archives municipales Angers, 4 Fi 988). À droite, photo CO - Josselin CLAIR.



La Croix-Verte, au carrefour avec le chemin de la Baumette, était un restaurant-guinguette réputé, qui disposait aussi d'un jeu de boules où Édouard Cointreau venait jouer

en voisin (il habitait Châteaubriant, près de la Baumette). Il tenait son nom de la croix de bois... peinte en vert qui se trouvait en face, au carrefour. Les deux marches qui

la supportaient existent encore. À l'arrière-plan de la carte postale, on aperçoit la ferme de Chantoiseau ou Chandoiseau. Sous d'autres enseignes (Le Chat Botté, puis Le Vé-

néré), le restaurant – et lieu de plaisir – a subsisté jusqu'à son incendie accidentel, le 24 janvier 1971.

ÇA S'EST PASSÉ LE 20 MAI 1968

« Ne pas tout détruire »

En plein contexte de mai 68, dans son édition datée du 20, Le Courrier de l'Ouest publie cette lettre ouverte émanant d'une enseignante à Angers. Cette jeune professeure de collège y livre ses inquiétudes et évoque les difficultés rencontrées dans sa classe. La tension qui règne alors est palpable : « Dans le climat de fièvre actuel, nos élèves refusent d'ouvrir leur livre à la demande du professeur, négligent de prendre des notes aux cours et se croisent les bras. Voilà même qu'ils refusent d'entrer en classe et déclarent faire la grève. Son but, disent-ils, est de protester contre des réitations écrites trop rapprochées et une méthode d'enseignement jugée trop « napoléonienne ». Ce sont des manifestants qui, dans les cours de récréation, crient : « A bas les profs ».

L'enseignante livre ici son analyse et son sentiment : « L'autorité professorale est démodée pour ces écoliers qui se croient

étudiants. On entend : « Nous voulons avoir nos délégués au conseil de classe, décider de la procédure des examens », et pourquoi pas être les maîtres des écoles ? En 1968, est-on adulte à quinze ans ? Ou maîtres et parents n'ont-ils pas plus de bon sens que leurs élèves ? Est-ce le résultat de plusieurs années où l'éducation voulait faire des parents des camarades, des « copains »... ». Ce dernier passage témoigne des divisions agitant la société d'alors : « Comment ne pas se scandaliser quand certaines personnalités gouvernementales semblent cautionner leurs revendications ? Ces méthodes d'enseignement « bourgeoises » ont pourtant fait la réputation culturelle de la France ! Il ne s'agit pas de fermer les yeux. L'enseignement n'est pas parfait. Cependant, il ne faut pas tout détruire d'emblée, et en aucun cas porter atteinte à la liberté et au respect des enseignants ».

Mireille PUAU